

La santé au travail

La réglementation pour une pratique quotidienne (pour professionnels de santé)



Médecins
infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL

Réf. 12b042



14 h

23.24 mars



930 € HT - Repas inclus

Tout particulièrement destiné aux médecins et infirmier(e)s, ce stage détaille dans son ensemble le paysage réglementaire de l'activité d'un service de santé au travail.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative ou réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives et réglementaires en santé au travail pour une application pratique en SST.

Programme

- Définir l'organisation et le fonctionnement du système de santé au travail actuel.
- Activités en milieu de travail, pluridisciplinarité et évolution des différents métiers.
- Suivi de l'état de santé des salariés, bonnes pratiques : visite d'information et de prévention, suivi individuel renforcé et aptitude, autres visites...
- Documents réglementaires (fiche d'entreprise, rapport d'activité...).
- Les partenaires et les services institutionnels (service social, CARSAT, ministères, ARS).
- Aspects réglementaires de l'évaluation des risques professionnels – pénibilité au travail.
- Surveillance post-professionnelle.
- Emplois réservés, handicap et travail.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.
- Les vaccinations en milieu de travail.
- Le CSE.
- Le secret professionnel et la responsabilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail ou juriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR